Les règles de la cour de récréation

Ce que j'ai le droit ou le devoir de faire

Dire bonjour à la maîtresse dès que l'on entre dans la cour.	Etre à l'heure	Aller aux toilettes pendant la récréation avec un ticket, tirer la chasse d'eau et laisser l'endroit propre	Se laver tranquillement les mains en sortant des toilettes
Jouer ensemble…	…avec une balle en mousse	…avec des petites billes	…à l'élastique
...avec une corde à sauter	….avec des cartes (sans se disputer)	…au ping-pong	…à la marelle
…au loup	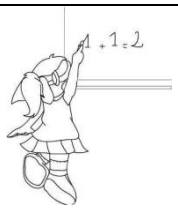 …à écrire sur le tableau sous le préau	…à cache-cache	Apporter un petit goûter, une bouteille d'eau
Jouer sans se battre	Jeter ses papiers de goûter à la poubelle.	Se calmer quand on s'est énervé	Se faire soigner en BCD
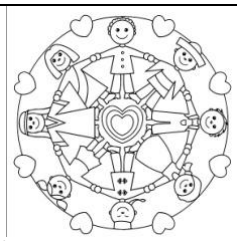 Aller voir ceux qui sont seuls	Récupérer ses affaires avant de rentrer en classe	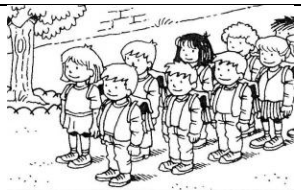 A la fin de la récréation, se ranger par 2 et attendre tranquillement la maîtresse ou le maître	

Ce que je **n**'ai **pas** le droit de faire

	Dire des gros mots, ni à mes camarades ni envers les passants qui sont devant l'école et les adultes	Manger une sucette ou apporter des sodas	Jouer avec les écharpes et les bonnets
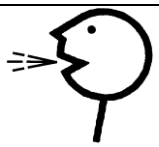 Cracher par terre	Apporter un téléphone ou un objet dangereux	Me moquer des autres	M'asseoir ou me mettre debout sur la table de Ping pong
De manger du chewing-gum	De monter sur les bordures de fenêtres	Marcher sur les vêtements ou les cartables des camarades	Jouer avec son cartable ou celui des autres
Marcher sur les bordures	Mettre mes déchets au sol Y compris dans les toilettes	Jouer dans les couloirs ou rentrer dans la classe pendant la récréation	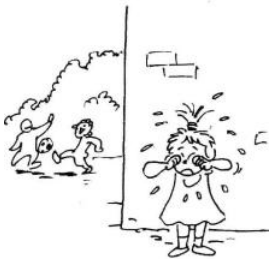 Laisser des enfants seuls et tristes ou faire du mal aux autres
Faire des batailles d'eau dans la cour ou dans les toilettes	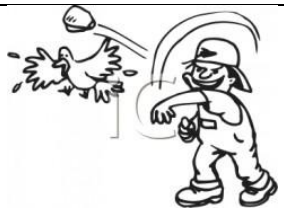 Jeter des cailloux	Jouer dans le coin vélos	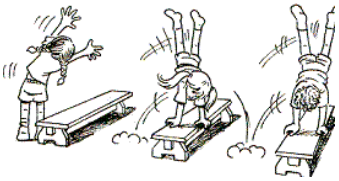 Me mettre debout sur le banc ou faire des figures dangereuses sans tapis
Me bagarrer	Continuer à jouer lorsque le maître frappe dans les mains et bousculer mes camarades	Jouer avec une balle en cuir, avec la sonnette de l'école, grimper aux arbres, jouer avec des branches,manger le goûter des autres, salir les toilettes, abimer les murs de 'école ou écrire par terre…	

SI JE NE RESPECTE PAS CES REGLES :

⇒ **<u>1ère fois</u>** : isolement dans la cour de récréation (contre le mur pendant la durée de la récréation.)

⇒ **<u>récidive1</u>** : isolement + punition à faire signer par la famille

⇒ **<u>récidive2</u>** : privation partielle de récréation pendant 2 jours et informations aux familles + punition

⇒ **<u>récidive3</u>** : convocation des parents par la Directrice 19089d'école

⇒ **<u>récidive 4</u>** : EQUIPE EDUCATIVE, en présence des parents et de l'enfant, de l'enseignant(e), de la directrice et au besoin d'un membre de l'inspection (conseiller pédagogique ou inspecteur).

Pour toutes dégradations ou salissures :
« Je nettoie ce que je salis ».
« Je remplace ce que j'abîme».
Si je ne jette pas mes papiers dans la poubelle
« Je ramasse 10 papiers ».

Ce sont les adultes qui décident de la gravité du problème et adaptent la sanction.